

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
Vendredi 16 Novembre 2018 à 18Heures
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE

Présents : Michèle LEGA – Arnaud MAGNIN – Brigitte MAILLARD – Nadège SEGUIN – Florence GAY – Jean LOCATELLI – John MILANETTO – Sylvain THOMAS – Sylvain BOURRIQUET – Guy MACHEREY – Alain VORILLION

Absente excusée : Sandrine COLINOT

Invités : Patrick CHAMBRAUD – Anne CHARLES (secrétaire)

A NOTER : Il y a 11 votants.

Avant de démarrer la réunion, Alain présente la secrétaire à tous les membres en précisant qu'elle a commencé le 6 Novembre 2018.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 19/10/2018**
- Point à date sur les litiges en cours**
- Bilan du challenge du Comité, du marathon, du championnat tir de précision et du concours triplete provençal**
- Désignation des bénévoles pour l'organisation des Championnats Clubs reportés aux 1^{er} et 2 Décembre 2018**
- Point sur le secrétariat**
- Commission féminine : organisation du marathon les 9 et 10 Février 2019**
- Commission des Aînés : point à date**
- Préparation du Congrès du Samedi 24 Novembre 2018**
- Point sur l'organisation du Championnat de France 2019 suite à la réunion avec la mairie de DIJON**
- Questions diverses.**

Déroulement :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 2018 : adopté à l'unanimité

Point à date sur les litiges en cours

► **1^{er} litige** : Après que les faits aient été rappelés par Nadège, Alain demande aux membres du Comité de décider sur la mise en route de la procédure, en précisant

que La Commission de Discipline statuera sur la suspension du dirigeant, le gel de toutes les mutations, ainsi que sur l'arrêt de l'affiliation.

Patrick tient à souligner que ce n'est pas la faute des licenciés et qu'ils en subiront malheureusement les conséquences, ce qui pourra engendrer de la colère de leur part. Arnaud pense qu'il faut créer un choc psychologique avant le début d'année et ce, en vue de provoquer des réactions.

Il est ensuite procédé au VOTE : **POUR à l'unanimité**

La procédure sera donc engagée.

► **2^{ème} litige** : Le Président rappelle la situation à date :

- Ce Club a été convoqué par l'OMS le 5 Novembre et le Président a indiqué qu'il n'avait plus de dettes auprès du Comité.
- Par contre, le nombre d'autres dettes est important (La Bourgogne – 3 dettes à l'OMS (déplacements en minibus)).
- La réservation au CRI pour le Congrès n'a pas été faite et n'est pas réglée (voir point spécifique)
- Alain a contacté le Président du club : il lui a confirmé les dettes et a indiqué également que la caisse avait été volée mais qu'il n'a pas porté plainte. Le comité est sceptique.

Un rendez-vous est prévu le 29 Novembre entre le Pétanque Club de Chenôve, l'OMS, la mairie et le CD 21. Le Comité décide d'attendre cette réunion et reporte ce point à la prochaine réunion.

Bilan du challenge du Comité, du marathon, du Championnat de tir de précision et du concours triplette provençal

→**CHALLENGE** : le bilan financier est de 291,78€.

→**MARATHON** : le bilan est négatif

→**TRIPLETTE JEU PROVENCAL** : Le bilan est de 656,61€. Le concours triplettes s'est tenu les 10 et 11 Novembre. Un franc succès pour cette manifestation, basée comme un national de sport boules. Les parties au temps (2h) ont été appréciées malgré le manque d'expérience de certains. 32 inscrits et 31 présents avec une liste d'attente, 70 repas commandés et 58 vendus. Nadège indique que nous aurions dû informer en amont que des repas étaient prévus.

La compétition a eu un impact important vis-à-vis des autres départements qui nous demandent de renouveler.

La date pendant la foire est une bonne date (2^{ème} week-end)

Jean précise, suite à la remarque de certains joueurs, qu'il ne faudrait pas passer le râteau le midi et précise qu'il faut rajouter sur la fiche le terme « sur invitation ».

→TIR DE PRECISION : Nadège informe les membres qu'elle renverra le bilan financier corrigé.

Désignation de bénévoles pour le Championnat des Clubs

La date a été reportée aux 1^{er} et 2 Décembre compte tenu de l'action civile prévue le 17, date initiale.

Arnaud indique qu'il souhaiterait que cette désignation soit actée à chaque manifestation et Brigitte demande à ce que la fonction soit également attribuée en amont.

Présents et fonction :

√Samedi 1^{er} Décembre : Début à 14h30

(A noter que les courses et la mise en place dans les frigos de la buvette à l'étage seront faites par Arnaud)

Traçage terrains : John – Jean – Sylvain T

Table de marque : Michèle

Repas du midi : John – Jean – Sylvain T – Guy – Michèle

Buvette : John – Jean – Sylvain T - Guy

√Dimanche 2 Décembre :

Buvette : John – Sylvain T – Guy – Patrick (le matin) – Sylvain B

Préparation des sandwiches : Michèle

A NOTER : Sylvain commandera à son père des croque-monsieur (36) – John se charge de l'achat de 30 baguettes pour le samedi et 50 pour le dimanche, 15 croissants nature et 15 chocolats.

Point sur le secrétariat

Le contrat de travail de la secrétaire démarrera le 1^{er} Décembre 2018. Nadège donne les informations suivantes :

Pour bénéficier des aides, le contrat doit être de 20heures.

Les fiches de paie seront directement établies par l'URSSAF.

Les permanences au Comité seront tenues les Mardis, Jeudis et Vendredis après-midi de 14h à 18h

Le taux horaire sera de 10,69€ bruts, soit le smic + 8,2% (suivant la Convention collective du sport)

Commission féminine : organisation du marathon des 9 et 10 Février 2019 au Boulodrome

Florence fait la lecture du compte-rendu de la Commission.

Dispositif : Poules A et B – 64 équipes de 3 joueuses

Mise : 10€/joueuse

Dotations : mises + 50%

Repas du Samedi midi : 15€ par joueuse et obligatoire.

A NOTER : le Comité est d'accord pour rajouter les dotations sur l'affiche

Florence informe les membres que Lucie a été nommée vice-présidente de la Commission et Apolline meilleure joueuse. Elle souhaiterait également savoir si Nathalie DELION fait toujours partie de la Commission et va lui demander.

Commission des Aînés

Guy fait la lecture du compte-rendu.

Préparation du Congrès du Samedi 24 Novembre 2018

Comme vu dans un point précédent, la réservation de la salle n'a pas été faite par le Club qui devait prendre en charge l'organisation. Alain a donc fait le nécessaire et un mail de confirmation a été demandé. Le devis envoyé s'élève à 383€ pour la salle. Rendez-vous est pris lundi 19 avec le CRI pour prévoir la mise en place d'une buvette à la pause et d'un apéritif dinatoire après la réunion.

Une discussion est engagée sur la mise en place du power point à visionner durant le déroulement de la réunion.

Patrick demande également à faire rajouter à l'ordre du jour un point. En effet, les clubs ne donnent pas les résultats des Championnats et il tient à leur rappeler la nécessité de le faire.

Alain fait la lecture de tous les comptes rendus et Arnaud celui de la Commission des Jeunes

Point sur l'organisation du Championnat de France

Alain fait part au Comité du résultat de la réunion avec la mairie de DIJON, représentée par Mme TOMASELLI. Etaient également présents Jean, Arnaud et Laurent ROUGIER. Cette réunion ne s'est pas bien passée car cela paraît très compliqué pour les raisons suivantes :

- Fermeture du site compte tenu de vigie pirate : presque impossible

- Installation des tribunes : devrait être faites début Août du fait des plannings d'été
- Repas Salle des Sports : complexe à organiser sur le parquet.

En résumé, c'est excessivement compliqué ou alors il faut faire appel au privé, ce qui coûterait assez cher et faire les repas à l'extérieur sous des tentes.

L'organisation sur le site du Boulodrome paraissant compromis, le Comité cherche d'autres endroits possibles :

- Longvic
- ASPTT : impossibilité sans St Apollinaire
- Tabourot à ST APOLLINAIRE : dossier à l'étude et assez bien avancé : 124 terrains positionnés, emplacement pour le Village, le carré d'honneur, possibilité de fermer entièrement le site avec un gardien déjà sur place, grand espace pour les repas

Une option a été mise pour les vendredis et samedis. Par contre, le dimanche, nous n'aurions pas la grande salle.

Un rendez-vous doit être pris rapidement avec le Maire de St Apollinaire.

Ensuite, le Comité étudie les devis de Sprint pour les affiches et les flyers.

A noter : un rendez-vous est prévu le 20 Novembre avec SportComm et un dossier va être rempli pour demander un partenariat avec le Crédit Mutuel.

Questions diverses

- ✓ Augmentation de l'inscription aux Championnats de 0,50€ : un vote est demandé aux membres

POUR : 10 ABSTENTION : 1

- ✓ Réclamation du Club de Talant au niveau de l'interprétation du règlement (Article 12) : restauration suivie par la Commission Sportive.
- ✓ Demande des noms des candidats pour entrer au Comité : Alain les indique. Il s'agit de Messieurs Christophe BOS – Christian DEMANGEOT – Dominique DUMONT – Didier FANT
- ✓ Feuille de remboursement des frais de kilomètres pour les déplacements des membres : Nadège a distribué une feuille indiquant le montant et précise qu'il faut prévenir s'ils souhaitent bénéficier d'une déduction fiscale.

Jean LOCATELLI informe le Comité qu'il souhaite démissionner de 3 Commissions : discipline – Provençal et Ainés et ne rester qu'à la Commission d'Arbitrage et ce, compte tenu du nombre important de kilomètres à faire ou alors, il faudrait qu'il soit défrayé.

Après débat, le Comité décide de rembourser les kilomètres aux membres du Comité pour une réunion de Commission par an et de mettre ce point au vote :

Le résultat est le suivant :

<p style="text-align: center;">POUR : 5 CONTRE : 3 ABSTENTION : 3</p>
--

La résolution est donc adoptée.

- ✓ Demande afin que certains membres soient formés pour alimenter le site web : Florence rappelle que, pour l'instant, seul Patrick s'en occupe et qu'il serait bien que d'autres puissent le faire en cas de problème. D'autre part, certains membres soulignent que ce n'est pas toujours complet. Patrick répond qu'il n'a pas toujours les documents et qu'il faut cibler les personnes pour limiter les risques et la trop grande diffusion des codes et accès administrateurs.

Après débat, le Comité décide de réutiliser l'ancien ordinateur qui sera installé au siège et qu'une formation aura lieu le 27/12/2018 à partir de 9heures. Les membres désignés sont les suivants : Arnaud, Alain et Brigitte.

- ✓ Il est précisé que Michèle s'occupe d'acheter les récompenses.

La séance est levée à 22h30

Alain VORILLION
Président du Comité